

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA TROIS CENT VINGT ET UNIÈME RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE 6 OCTOBRE 2008

- *321-CX-1381 concernant l'embauche d'une agente de recrutement à la Direction des communications et du recrutement (**Ève Mercier**)
- *321-CX-1382 concernant l'embauche d'un agent d'information à la Direction des communications et du recrutement (**Marc-André Marleau**)

* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.